

COVID-19: la campagne de vaccination avancée

En pleine reprise épidémique, les personnes les plus fragiles pourront se faire vacciner dès le 2 octobre

L'annonce a pu surprendre, mais elle rassurera les populations vulnérables aux infections respiratoires. Pour ces personnes fragiles, en effet, la campagne de vaccination contre le Covid-19 a été avancée au 2 octobre, a annoncé à l'Agence France-Presse (AFP) le ministre de la santé, Aurélien Rousseau, vendredi 15 septembre. Jusque-là, la date qui prévalait était celle du 17 octobre, pour une administration couplée du vaccin ciblant le Covid-19 et du vaccin ciblant la grippe saisonnière. C'est ce que recommandait, le 10 juillet encore, la Haute Autorité de santé (HAS).

Mais le virus SARS-CoV-2, déjouant ces prospectives, en a décidé autrement. « Je viens de recevoir la professeure Brigitte Autran [présidente du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires, ou Covars], qui m'a remis l'avis du 15 septembre préconisant d'ouvrir plus rapidement la vaccination aux personnes fragiles et exposées plus directement au virus », a déclaré le ministre. Une semaine plus tôt, il avait sollicité l'éclairage de ce comité d'experts.

Le gouvernement a donc tranché, actant ce constat : « L'épidémie de Covid est là, a rappelé Aurélien Rousseau à l'AFP. On pense que l'incidence a progressé d'une trentaine de pour cent depuis la semaine dernière », même si ces chiffres sont à prendre « avec beaucoup de précaution », a-t-il ajouté, puisque les systèmes de surveillance du virus, depuis le 1^{er} juillet, ont été considérablement allégés.

«Echappement immunitaire»

Mais ce n'est pas tant la reprise épidémique, depuis le milieu de l'été, qui préoccupe les experts. Le nombre de nouvelles infections reste à ce jour contenu. De plus, « il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'augmentation massive en termes d'hospitalisations », note le Covars. Ce qui inquiète, c'est plutôt l'arrivée de nouveaux sous-variants du SARS-CoV-2 dotés d'une singulière capacité à déjouer nos défenses immunitaires – des défenses laborieusement acquises, depuis bientôt trois ans, au fil des piqûres de vaccins et des infections. « Cette faculté d'échappement immunitaire



Campagne de vaccination contre le Covid-19 et la grippe, à Courtrai (Belgique), le 15 septembre. KURT DESPLENTER/BELGA/MAXPPP

est ce qui nous ennuie le plus, explique Brigitte Autran. La réponse immunitaire que nous avons accumulée, en particulier vis-à-vis des variants BA.4 et BA.5 l'an passé, ne nous protège pas bien vis-à-vis des variants qui circulent. »

De fait, la plupart des personnes hospitalisées ou en réanimation pour Covid-19, aujourd'hui, montrent des réponses immunitaires très faibles vis-à-vis de ces variants actuels. La plupart d'entre elles, sans surprise, sont également des patients fragiles, car âgés ou atteints de pathologies chroniques, « ce qui renforce la nécessité de mesures de protection adaptées pour ces populations », note le Covars.

Face à ces défenses immunitaires battues en brèche, chez les plus fragiles, une arme nouvelle est arrivée à point nommé : les nouveaux vaccins spécifiquement développés contre la souche XBB.1.5. Rappelons que les vaccins

utilisés jusqu'ici ciblaient, pour la plupart, la souche historique du virus (souche Wuhan), ou bien la souche historique couplée au variant BA.1 (de la lignée Omicron), ou encore les souches BA.4-5 (elles aussi dérivées d'Omicron).

Mais les derniers-nés du virus, notamment EG.5.1 (Eris) et BA.2.86, montrent une forte capacité de résistance aux défenses développées grâce à ces premiers vaccins ou aux infections passées. Le variant BA.2.86 « est le variant le plus préoccupant à ce jour », note le Covars, même s'il demeure très minoritaire en Europe, avec moins de 1 % des cas au 12 septembre.

Le 18 mai, l'Organisation mondiale de la santé a recommandé d'adapter les vaccins aux souches XBB.1 qui prédominaient alors. Trois vaccins ciblant XBB.1.5 ont donc été développés : le vaccin à ARN de BioNTech-Pfizer, qui a obtenu une autorisation de mise sur

le marché (AMM) européenne le 1^{er} septembre, le vaccin analogue de Moderna, qui a reçu une AMM européenne le 15 septembre, et celui à base de protéines de Novavax, encore en cours d'évaluation.

Tous montrent des signes d'efficacité prometteurs. Ainsi, un rappel par le vaccin BioNTech-Pfizer ciblant XBB.1 induit, chez la souris, des taux d'anticorps 5 à 8 fois plus élevés contre les variants actuels (la famille XBB et BA.2.86), par rapport aux vaccins bivalents antérieurs. Chez l'humain, un rappel par le vaccin Moderna ciblant cette même souche multiplie par 10 les taux d'anticorps neutralisant les virus actuels.

D'ores et déjà, 2,5 millions de doses du vaccin de BioNTech-Pfizer ont été livrées à la France, selon Aurélien Rousseau. Ce sont 13,5 millions de doses qui ont été commandées et devraient être disponibles « d'ici à novembre ».

La nouvelle campagne de vaccination, à partir du 2 octobre, ciblera le même public que celui concerné par les dernières doses de rappel : les plus de 65 ans, les personnes fragiles car atteintes de comorbidités quel que soit leur âge, en particulier les sujets immunodéprimés, ainsi que les femmes enceintes, les résidents en Ehpad et les personnes vivant au contact de personnes fragiles, dont les soignants.

« Soit une population comprise entre 12 millions et 18 millions d'individus, selon les estimations, précise Brigitte Autran. Nous privilégions les plus fragiles, mais toutes les personnes qui le souhaitent pourront se faire vacciner à partir du 2 octobre » – même si le risque de formes graves, chez les plus jeunes ne présentant pas de pathologies, demeure extrêmement faible. Pour cette population « hors cible », cependant, la

Le variant BA.2.86 est le plus préoccupant à ce jour, même s'il demeure très minoritaire en Europe

question de la gratuité du vaccin n'est pas tranchée.

« Anticiper de deux semaines la campagne de vaccination est une position qui me semble raisonnable, estime Mircea Sofonea, maître de conférences en épidémiologie et en évolution des maladies infectieuses à l'université de Montpellier. Le calendrier choisi devrait permettre d'optimiser le bénéfice de la vaccination. » Il note aussi que cette anticipation est « une forme d'alignement sur les pays voisins », comme l'Allemagne et le Royaume-Uni, qui ont eux aussi avancé leurs campagnes vaccinales.

« Pas une épidémie prévisible »

Reste cette question : la population ciblée adhérera-t-elle à ce nouveau calendrier vaccinal ? « Il faudra accompagner le mouvement par une communication adaptée », souligne le modélisateur. Selon lui, le calendrier de vaccination anti-Covid-19 fixé cette année ne sera pas nécessairement reproductible à l'avenir. « Contrairement à la grippe, le Covid-19 n'est pas encore devenu une épidémie périodique, saisonnière et prévisible d'une année à l'autre. »

Le Covars, par ailleurs, aborde la question de l'acceptabilité de la vaccination couplée grippe-Covid-19. Si un tel couplage a l'avantage de simplifier les pratiques, « il n'existe pas à ce jour d'enquêtes à large échelle », en France, comparant l'adhésion à la vaccination quand elle est couplée ou découplée. En revanche, « retarder l'accès au vaccin anti-Covid-19 alors qu'il est disponible et que les indicateurs épidémiologiques sont en hausse pourrait être une mesure préjudiciable et mal comprise par les personnes à risque de forme grave », relèvent les experts. ■

FLORENCE ROSIER

Un lien entre catastrophes naturelles et hausse des mariages forcés

Selon une étude, les difficultés matérielles rencontrées par les populations de certaines régions du monde peuvent expliquer cette corrélation

Le dérèglement climatique pourrait avoir des effets en cascade peu escomptés. L'augmentation des événements extrêmes qu'il cause est liée à la hausse des mariages précoces et forcés de jeunes filles, selon une étude publiée en août dans la revue *International Social Work*. Ce travail, mené par des chercheurs de l'Ohio State University (Etats-Unis), a rassemblé une vingtaine d'enquêtes conduites entre 1990 et 2022 dans des pays en voie de développement en Afrique et en Asie du Sud, comme l'Inde ou le Bangladesh.

Ces investigations associent inondations, sécheresses, cyclones ou appauvrissement des sols et taux de mariages d'enfants précoces et forcés. Au Bangladesh, les années où une vague de chaleur a duré plus de trente jours, le nombre de mariages de filles de 11 à 14 ans a augmenté de 50 %. « Par exemple, dans certaines parties de l'Éthiopie, comme la région d'Oromia, le mariage forcé a augmenté en moyenne de 119 % en 2022 durant la sécheresse la plus grave que le pays ait connue depuis quarante ans », explique Violaine Gagnet,

directrice des programmes de l'ONG Plan international.

Selon l'Unicef, 640 millions de femmes actuellement vivantes dans le monde ont été mariées alors qu'elles étaient mineures. « Il y a quand même quelques évolutions », note Violaine Gagnet. En 2010, une fille sur quatre, âgée de 20 à 24 ans, dans le monde avait été mariée avant ses 18 ans. En 2020, on est sur une fille sur cinq. Evidemment, il faut noter de fortes disparités entre les régions, en Afrique subsaharienne, par exemple, la situation empire. »

Les premières recherches notables concernant cette connexion entre catastrophes naturelles et augmentation des mariages d'enfants précoces et forcés datent de 2002, lors d'une enquête sur les réactions des ménages à la famine de 1992 dans le sud de l'Afrique. Christopher Eldridge, chercheur missionné par l'association Save The Children UK, notait que des familles avaient atténué l'impact de la sécheresse en arrangeant des mariages précoces pour leurs filles, motivés par la dot, qui peut rapporter de l'argent supplémentaire ou du bétail.

« En situation d'urgence, la fille est perçue comme un fardeau »

HEATHER BARR
directrice adjointe
à Human Rights Watch

Aujourd'hui encore, la pauvreté et les difficultés matérielles additionnelles occasionnées par les catastrophes naturelles sont la principale explication de cette corrélation. « La dot est un facteur clé dans le lien entre les mariages d'enfants précoces et forcés et les événements climatiques extrêmes », explique Fiona Doherty, principale autrice de l'étude.

Les filles vivant dans des pays où la famille du marié paye celle de l'épouse, comme au Vietnam ou en Afrique subsaharienne, ont des taux élevés de mariages précoces en période de sécheresse ou d'inondations. A contrario, dans les régions où la tradition veut que ce soit la famille de la mariée

qui paye celle de l'époux, comme en Inde, elles avaient moins de probabilités de se marier durant des épisodes climatiques extrêmes, leurs proches n'ayant pas les moyens de payer cette somme.

Le mariage forcé peut aussi être utilisé comme un mécanisme de « protection ». Lorsqu'un désastre naturel survient, cela occasionne souvent des déplacements de populations. Et, comme l'affirme Violaine Gagnet, « lorsqu'une population est déplacée, les violences de genre sont beaucoup plus fortes ».

Certaines familles vont donc avoir recours au mariage précoce, en réaction à la peur des violences sexuelles. « C'est pensé comme une façon de protéger l'enfant, alors que l'on sait que c'est le contraire », souligne Heather Barr, directrice adjointe de la division droits des femmes à Human Rights Watch, qui a travaillé sur la question des mariages forcés liés au climat. Les filles mariées avant 15 ans ont près de 50 % plus de risques d'être victimes de violence conjugale physique ou sexuelle que celles mariées après leur 18^e anniversaire, selon une étude de Rachel Kidman, épémiologiste sociale à l'université

de Stony Brook (Etats-Unis). D'après le Fonds des Nations unies pour la population, les grossesses précoces, souvent conséquences directes d'un mariage forcé, sont la deuxième cause de mortalité des adolescentes dans le monde.

« Des inégalités exacerbées »

Plusieurs études montrent que, dans les pays où le mariage des enfants est légal ou toléré, les mariages précoces et forcés augmentent à chaque crise, que ce soit une guerre ou un désastre naturel. Un rapport datant de 2020 de l'ONG Save the Children note que, parmi les vingt-cinq pays comptant le plus grand nombre de mariages précoces, « presque tous sont touchés par des conflits, des crises prolongées et des catastrophes climatiques ». On retrouve dans cette liste le Bangladesh ou encore le Niger.

Pour Violaine Gagnet, par rapport à d'autres types de crises, les événements climatiques extrêmes ont la particularité de faire grimper les chiffres de manière soudaine. « Après un cyclone, tout à coup, il n'y a plus rien, plus de maison, plus de terres. Des décisions pour survivre sont prises brusque-

ment. Lors d'un conflit, l'augmentation des mariages forcés va aussi se dessiner, mais de manière plus graduelle », explique-t-elle.

Comme l'affirme Fiona Doherty, « l'accès à l'éducation joue également un rôle primordial dans cette corrélation ». D'après l'étude, lorsque le niveau de scolarité des enfants comme des parents augmente, l'incidence des mariages d'enfants précoces et forcés diminue. « La plupart du temps, en situation d'urgence, la fille est perçue comme un fardeau dont il faut d'une manière ou d'une autre se débarrasser », analyse Heather Barr.

Cette corrélation est valable dans des territoires où la pratique du mariage forcé est déjà relativement implantée. D'abord, car la puissance des traditions joue toujours un rôle, puis, comme le précise Heather Barr, « le changement climatique ne fait qu'exacerber des inégalités ou des oppressions qui existent déjà, elles n'en émanent pas directement ». Ces catastrophes « intensifient des éléments d'oppression systématiques, comme les inégalités de genre », résume Fiona Doherty. ■

YVÈS KHOUDI